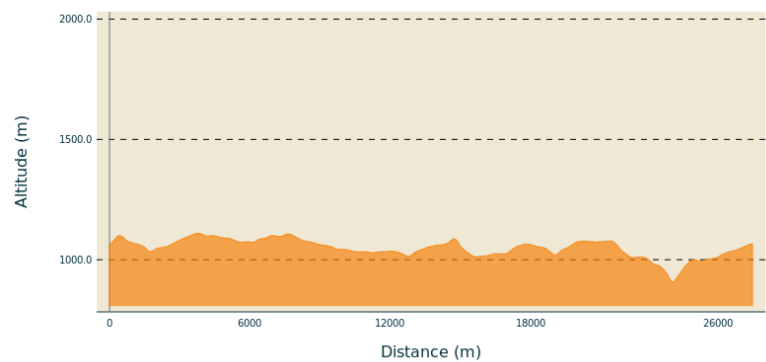


Grand Tour de Saint-Agrève - Trail N° 3

Val Eyrieux

Profil altimétrique



Altitude min 907 m Altitude max 1110 m

Infos pratiques

Pratique : Trail
Durée : 4 h
Longueur : 27.5 km
Dénivelé positif : 515 m
Difficulté : Difficile
Type : Boucle
Thèmes : Faune - Flore, Lac - Rivière - Cascade, Patrimoine agricole, Patrimoine bâti, Sommet et points de vue

Itinéraire

Départ : Office de tourisme, Saint-Agrève

Arrivée : Office de tourisme, Saint-Agrève

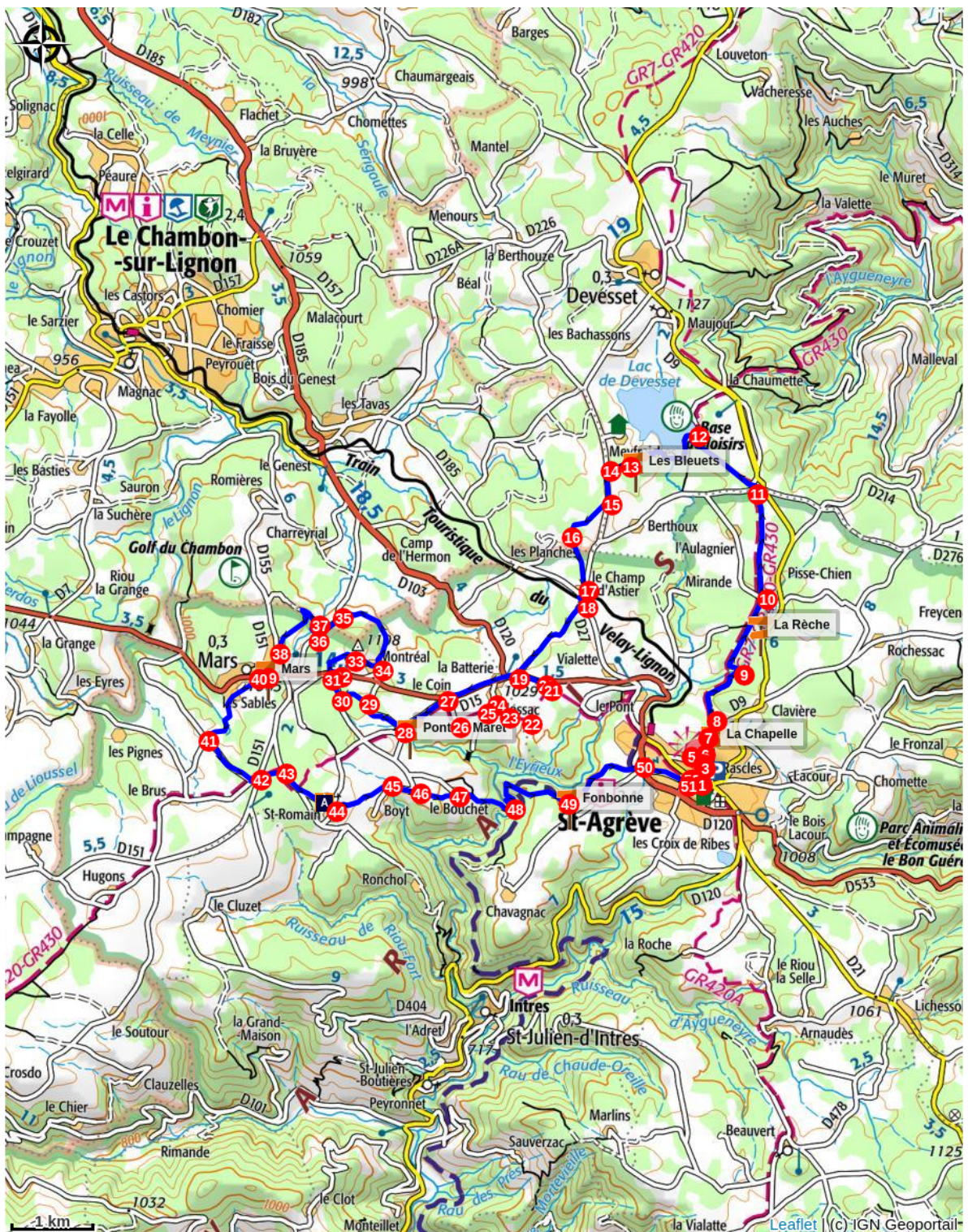
Balisage :  Trail

Communes : 1. SAINT-AGREVE 2. DEVESSET 3. LE CHAMBON-SUR-LIGNON 4. MARS

Suivre le balisage de Trail N°3  (*plaque blanche et rouge sur le terrain*).

1. Face à l'office de tourisme aller à droite et rejoindre la place de Verdun.
2. Monter la ruelle Jacques Dondoux.
3. Au carrefour de la rue de l'église monter à gauche.
4. Monter la rue de l'Estra et faire le tour du Mont Chiniac.
5. Très belle vue de la table d'orientation.
6. Descendre à gauche le chemin.
7. Aux maisons avant la chapelle, aller par le sentier qui va rejoindre une piste large.
8. Suivre le balisage . Au niveau de la piste aller à gauche.
9. Traverser le ruisseau de la Rèche.
10. Au carrefour des petites routes aller tout droit et monter le  GR.
11. Couper la petite route et contourner la ferme par la gauche.
12. Suivre le balisage . Au carrefour des pistes, au niveau du lac, aller à gauche. Traverser le petit barrage et remonter par la piste.
13. Laisser le chemin de droite, monter jusqu'à la petite route.
14. Aller à gauche par la petite route.
15. Après la colonie *Les Bleuets*, prendre à droite la piste.
16. Après la maison *Les Roberts*, aller à gauche par le chemin.
17. A *Champ d'Astier*, reprendre la petite route, traverser la ligne touristique du chemin de fer et aller à gauche par la D27.
18. Quitter la route D27 et aller à droite par la piste entre les champs.
19. Aux maisons d'*Astier*, récupérer la grande route D120 par la gauche.
20. Prendre la 1ère piste de droite.
21. Aller ensuite à droite par une autre piste.
22. Suivre le balisage . A la maison *Moze*, aller à droite.
23. Récupérer une petite route et aller à droite en direction de Flossac.
24. Au carrefour des petites routes, aller à gauche.
25. Prendre le large chemin en face.
26. A partir de la route, aller à droite.
27. Au carrefour des routes aller à gauche direction *Maret et Chabrias*.
28. Suivre le balisage . Au carrefour suivant, aller à droite, dépasser la maison *Maret*.
29. Avant le ruisseau, quitter la petite route et aller à gauche en sous-bois.
30. Quitter le chemin à *Les Rioux* et aller à droite par la petite route.
31. A la maison *Duprenne*, prendre le sentier à droite qui récupère la route D15.
32. Aller à gauche par la D15, et prendre la petite route de droite montante.
33. Redescendre par le chemin en direction des maisons de *Montréal*.
34. Après les maisons *Montréal*, prendre à gauche la piste en terre en direction de *Bauche*.
35. Au carrefour des petites routes prendre celle de gauche.
36. Au prochain carrefour des routes, descendre à droite en direction de *Sayères*.
37. Tourner à gauche à la prochaine intersection et monter en sous-bois pour récupérer ensuite une petite route.
38. Au carrefour avec la D151a, aller en face et rejoindre la D15 au niveau de la mairie.
39. Aller à droite par la D15.
40. Au premier carrefour de route aller à gauche direction *Jean de Mars*. Traverser le ruisseau, dépasser la maison *Les Rases*.
41. Au carrefour des petites routes, monter celle de gauche et rejoindre la grande route D151.
42. Traverser la D151 pour aller en face dans le bois.
43. Au carrefour suivant aller à droite, puis rejoindre *Saint-Romain* et l'Observatoire des étoiles.
44. Descendre le sentier après la petite chapelle.
45. A *Merlanson*, aller à gauche par la petite route.
46. Récupérer la piste en face.
47. A *Le Bouchet*, aller à droite et descendre le sentier dans le bois jusqu'à la rivière Eyrieux.
48. Après la passerelle, remonter le chemin qui va passer ensuite par le pont enjambant la *Dolce Via* (voie verte).
49. Récupérer la *Dolce Via* (voie verte) au niveau de *Fontbonne* et la poursuivre jusqu'à Saint-Agrève.

50. Au niveau du centre de secours, aller à droite puis traverser la route D120a pour aller en face par la rue du stade.
51. Aller à gauche par la *Rue Jacques Dondoux*.
52. A la place de Verdun, aller à droite par la Grande rue et rejoindre la montée des sports.



! Recommandations

Le trail est une activité d'autonomie en milieu naturel.

Il est important d'emmener l'équipement indispensable pour votre course, ce qui inclut équipement de protection, capacité d'hydratation, un peu de nourriture.

Le volume dépend bien évidemment de la sortie que vous avez prévue.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Le Chambon-sur-Lignon, prendre la D185, puis la D103 direction Saint-Agrève.

Depuis Le Cheylard, prendre la D21 direction Belsentes (Les Nonières), puis direction Le Pouzat, Saint-Agrève.

Depuis Saint-Bonnet-le-Froid, rejoindre Saint-André-en-Vivarais par la D9, puis Devesset et Saint-Agrève.

Parking conseillé

Montée des sports, Saint-Agrève

Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Natura 2000 Tourbières du plateau de St Agrève

Période de sensibilité :